



ARMASOL Hauts De France

20 RUE DU VERTUQUET
59960 NEUVILLE-EN-FERRAIN

Tél : 03 20 03 09 59



ETUDE GEOTECHNIQUE

Construction d'une extension
d'une maison d'assistantes
maternelles

PHASE AVANT-PROJET (G2 AVP)

Projet de la Commune de Golancourt

Place Edouard Vasseux

Golancourt (60)

Projet réalisé par
ECOBAT HABITAT SASU membre SYNAMOME HDF



Référence / Indice	Intervention	Document	Etabli par	Contrôlé par
A0325A035GA	13/03/25	18/03/2025	Filoleau JULIEN	Cecile JOANDOS

Sommaire

1	Resumé	3
2	Introduction	4
3	Mission.....	5
4	Description du projet soumis à l'étude	6
5	Enquête documentaire	8
5.1	Situation, relief, paysage et géologie	8
5.2	Vue aérienne.....	9
5.3	Risques naturels	9
6	Investigations Géotechniques	10
6.1	Prospection visuelle et enquête sur site.....	10
6.2	Sondages et prospections.....	12
6.3	Sondages.....	12
6.4	Prélèvements de sols.....	13
7	Synthèse	18
7.1	Sismicité.....	18
7.2	Zone d'influence géotechnique (ZIG)	18
7.3	Terrassement, soutènement (pleine masse, plateforme)	18
7.4	Hydrogéologie et drainage	19
7.5	Niveau bas	20
7.6	Fondations proposées	20
7.7	Adaptation(s) structurelle(s) :	21
8	Conclusion	22
9	Annexes	23

1 RESUME

Attention, ce résumé ne couvre pas les risques ou autres aléas potentiellement présents sur le site et pouvant faire l'objet d'adaptations spécifiques. L'ensemble du rapport devra être appliqué pour assurer une parfaite adaptation du projet.

Sismicité	
Le site étant classé en zone 1, la réglementation parismique n'est pas applicable.	
Zone d'influence géotechnique (ZIG) En première approche la ZIG est dans les limites du site et interagit avec des réseaux connus, des existants à démolir, des existants conservés. Projet accolé à l'existant K1 et au droit d'ouvrages enterrés à supprimer/combler	Terrassements Prendre toutes les précautions nécessaires lors de la purge de la cuve et des terrassements notamment en limite de parcelle Ouest afin de ne pas déstabiliser K1 (pas de déchaussement en continu des fondations, soutènements provisoires, terrassement par passe...). • Privilégier des terrassements par temps sec (sols dégradables par l'eau et les engins).
Drainage Objectif : collecte des eaux superficielles et à profondeurs variables et protection des sols support de fondation Principe : prévoir un assainissement de la plateforme avant travaux et de l'ouvrage	Niveau bas Le niveau bas prévu sur vide sanitaire pourra être conservé tel qu'envisagé.
Fondations	
Type : Semelles filantes Capacité portante qa = 0,08 MPa (ELS) Sol d'ancre : limon brun +/- sableux Ancre 0,3 m. Encastrement : à partir de 1 m / terrain naturel avant travaux. Protections : • hors gel (selon le département et l'altitude)	
Adaptation(s) structurelle(s)	
Forte rigidification de la structure en privilégiant la partie basse	

2 INTRODUCTION

Intervenants

	Coordonnées		
Maître d'ouvrage	La Commune de Golancourt		
Entreprise / Constructeur	ECOBAT HABITAT SASU membre SYNAMOME HDF	Devis le	Commande
Client	La Commune de Golancourt	17/01/2025	26/02/2025

Avertissement

Pour la bonne compréhension de ce rapport il est demandé de consulter les annexes.

Toute modification apportée au projet devra nous être signalée pour réexamen et éventuellement modification des conclusions. Il est conseillé de réaliser une étude béton armé pour une bonne exploitation de ce rapport.

Assurances

Fimurex a souscrit un contrat d'assurance professionnelle BTP Ingénierie, économie de la construction auprès de la SMA Courtage. N° souscripteur : C28101N ; n° contrat : 7356002 / 002 134546

Remarque

Les ingénieurs d'ARMASOL sont à la disposition du Maître d'ouvrage et des différents corps de métiers pour tous renseignements ou explications complémentaires sur le rapport ou ses conditions d'utilisation.

3 MISSION

Objectif

- Etude géotechnique de conception phase G2AVP de l'extension d'une maison d'assistantes maternelles.

Documents et plans reçus

- pour le site : plan de situation.
- pour le projet : dossier pour le permis de construire.

Contenu (Norme NF P 94 500 novembre 2013)

Investigations

- Sondages et prospections limités sur place par rapport au devis
- Commentaire : prospection géophysique non réalisable cuve à fioul et puits au droit du projet

G1 ES

G1 PGC

G2 AVP

- Concerne : les fondations classiques superficielles ou semi-profondes.
- Hors mission : l'étude de travaux spéciaux (soutènements, fondations profondes...).

Exclu de l'étude :

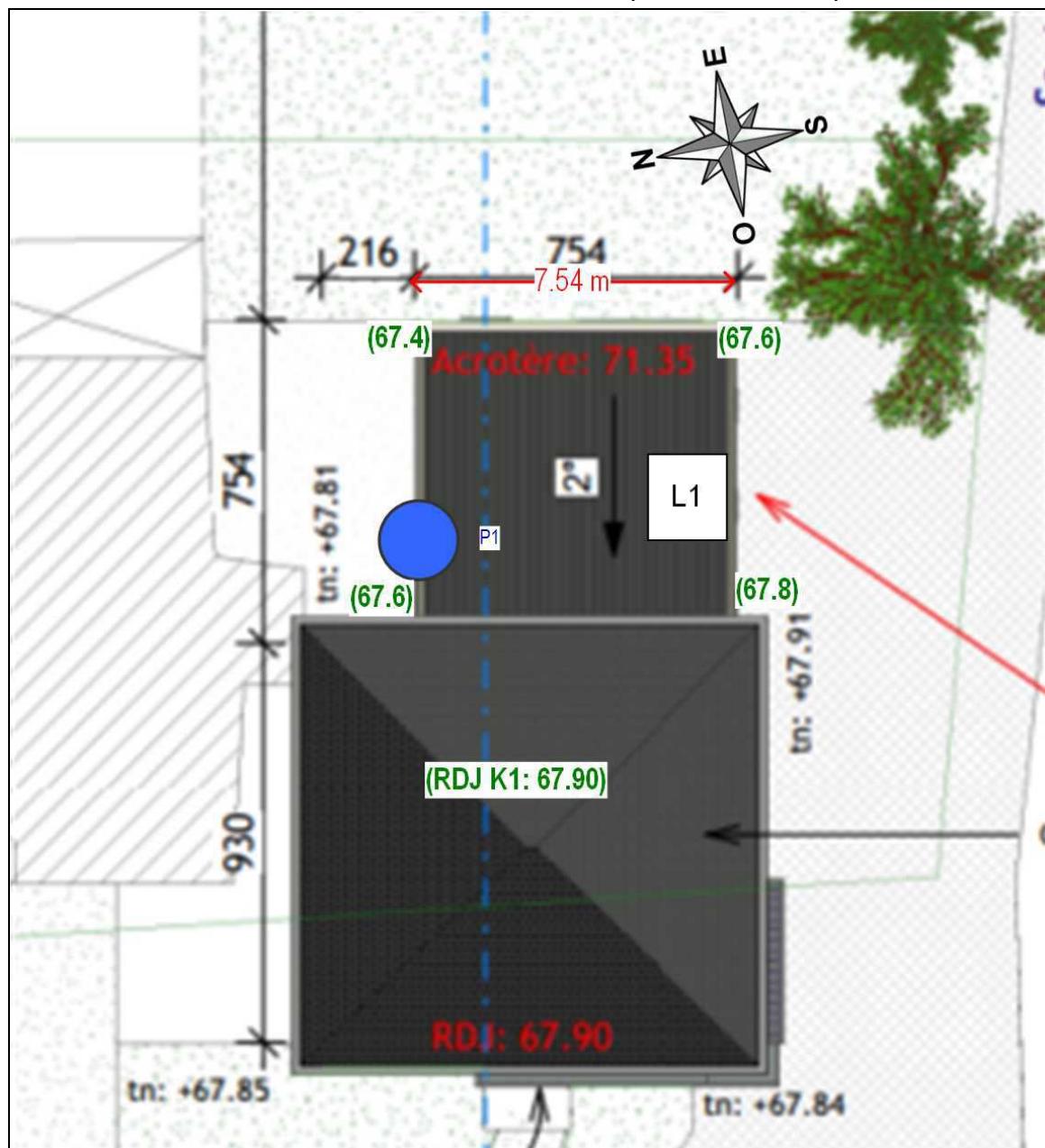
- diagnostic pollution du site.
- étude hydrogéologique (évolution de la présence d'eau, suivi des nappes...).
- toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques.

Voir les conditions d'utilisation du rapport ainsi que les limites et pertinence des informations concernant l'eau en annexes et chapitre 7 paragraphe drainage.

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique.

4 DESCRIPTION DU PROJET SOUMIS A L'ETUDE

Extension d'une maison d'assistantes maternelles (rez de chaussée)



Légende :

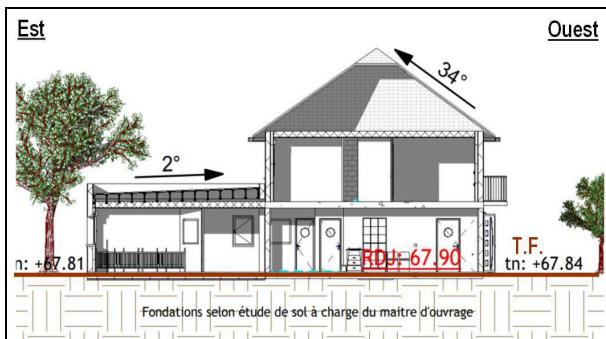
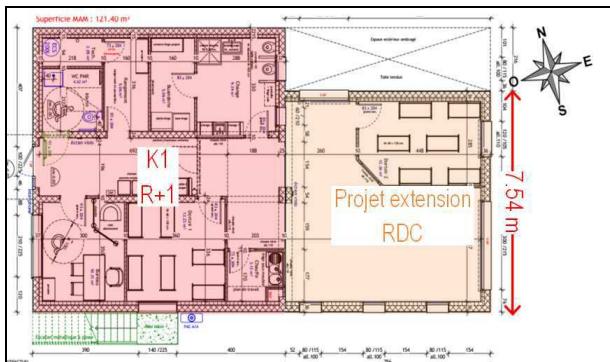
Référence nivellation ARMASOL = 67.9 mNGF (RDJ K1)

(67.8) cotes altimétriques du terrain naturel le jour de l'intervention

K1 = maison R+1 conservée

L1 = cuve à fioul emprise inconnue

P1 = ancien puisard ou fosse ø 2 m environ et 1.9 m de profondeur



Commentaires ou hypothèses formulés sur la base des documents reçus

Structure(s)

- **Niveau bas** : sur vide sanitaire.

Cotes

- Niveau dalle rdc : 67,9 mNGF (cote constructeur)
- Plateforme pleine masse : 67,0 mNGF (cote estimée)

Terrassements induits pour tout le projet (hors fondations)

- Déblais : de 0,4 à 0,8 m.
- Remblais : de moins de 0,5 m. Jusqu'à une cote proche du RdC.

Assainissement envisagé (hors étude) :

- Aucune information communiquée sur le traitement des eaux (EU/EP)

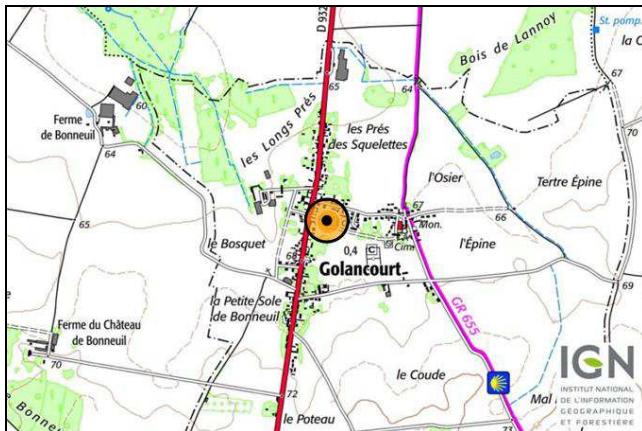
5 ENQUETE DOCUMENTAIRE

5.1 SITUATION, RELIEF, PAYSAGE ET GEOLOGIE

Situation

Adresse : Place Edouard Vasseux - Golancourt (60)
Coordonnées GPS : Lat. = 49,706985 Long. = 3,065184

Altitude moyenne : **68 m NGF**



Contexte géologique (source BRGM)

Sol(s) présent(s) sur le site d'après la carte n° 64 :

Produits limono-sableux, de remaniements surtout éoliens., D'une épaisseur de 2 à 3 m, ce sont des limons d'origine éolienne contaminés par les sables d'âges tertiaires. (OE).

- Age : würm à actuel indifférencié - Quaternaire (-1,8 Ma à actuel)
- Retrait-gonflement : susceptibilité faible (dépt 02)

Sables et Grès de Bracheux, sables quartzeux fins de couleur gris-vert à rares passées argileuses pouvant contenir des grès mamelonnés. (e2c).

- Age : thanétien - Tertiaire inf. (paléogène -65 à -23 Ma)
- Retrait-gonflement : susceptibilité a priori nulle (dépt 02)

5.2 VUE AERIENNE



5.3 RISQUES NATURELS

Zone sismique : très faible (1)

Plans de prévention des risques naturels : pas de plan de prévention prescrit sur la commune.

Arrêtés de catastrophe naturelle publiés pour l'ensemble de la commune depuis 1982 :

Type de risque (nombre) date du dernier événement pris en compte

- Inondations, coulées de boue et mouvements de terrain (1) 25/12/1999 au 29/12/1999
- Inondations et coulées de boue (1) 08/06/2007

Aléa retrait-gonflement des argiles :

L'aléa a été requalifié par le BRGM en **exposition moyenne** à partir du 01/01/2020

- Potentiel Radon : 1 - faible (source Géorisques)

Données sur l'eau :

• Réf BRGM BSS000EVPD (alt. + 68.5 mNGF) : puits de 3.75 m de profondeur avec niveau d'eau à - 2.25 m/TN

(soit à la cote +66.25 mNGF) en juin 1966.

- Site cartographié en zone potentiellement sujette aux inondations de cave (georisques.gouv.fr)

6 INVESTIGATIONS GEOTECHNIQUES

6.1 PROSPECTION VISUELLE ET ENQUETE SUR SITE

Le site

Pente : elle n'est pas appréciable visuellement (nulle à très faible).

Apport de remblai : remblais en surface lié aux anciens aménagements et à la démolition d'une terrasse.

Ouvrages sur le site : K1 : maison de type R+1 conservée

L1: cuve à fioul au droit du projet (dimensions inconnues)

P1: ancienne fosse ou puisard de K1 ø 2 m environ et profond de 1,9 m au droit du projet

Anciens réseaux EP de K1 longeant ce dernier et au droit du projet.

Données sur l'eau

Présence d'eau sur le site : relevée dans certains sondages le jour de l'intervention (voir tableau).



Vue vers l'Est



Vue vers le Nord



Cuve à fioul au droit du projet emprise inconnue



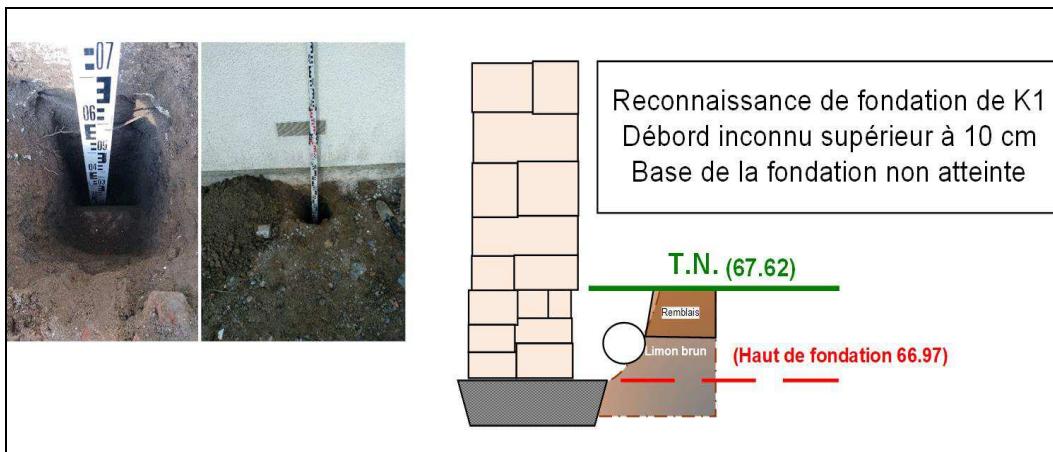
Réseau EP supposé de K1 exutoire inconnu



Evacuation EU de K1 rejet supposé vers P1

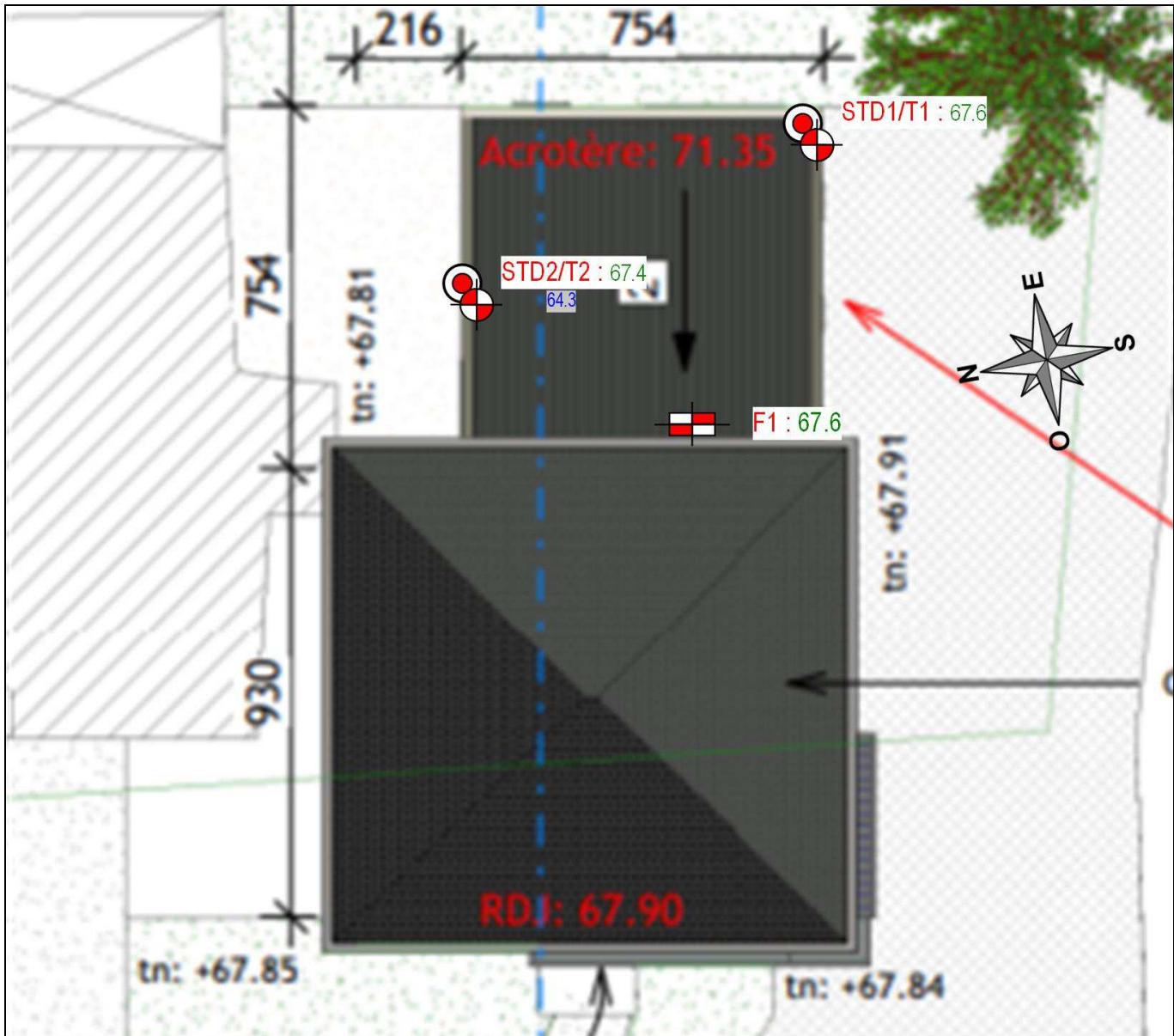


Existant conservé à agrandir



Reconnaissance de fondation de K1

6.2 SONDAGES ET PROSPECTIONS



Légende :

Sondage :	
type	STD : Pénétromètre stato-dynamique
N° du sondage	D1 : 103.5
niveau d'eau	102.6
Cote alti (m)	
T : Tarière	
F : Reconnaissance de fondation	

6.3 SONDAGES

Pénétromètre statique :

Les valeurs mesurées sont très faibles à moyennes.

Pour tous les essais comprises entre min : 0,3 MPa, max : 2,5 MPa.

Sur toute l'étude, allure ressemblante des diagrammes avec des valeurs de résistances faible à moyennes jusqu'au refus de fonçage.

Pénétromètre dynamique :

Les valeurs mesurées sont moyennes.

Pour tous les essais (min : 2 MPa, max : 8,5 MPa).

Sur toute l'étude, allure ressemblante des diagrammes avec des valeurs de résistances moyennes et relativement homogènes, une résistance plus élevée est relevée en STD2.

6.4 PRELEVEMENTS DE SOLS



P1 : ancienne fosse ou puisard de K1



Sol : limon brun +/- sableux
vu en T1 de -0,2/TN à -2,0 m/TN



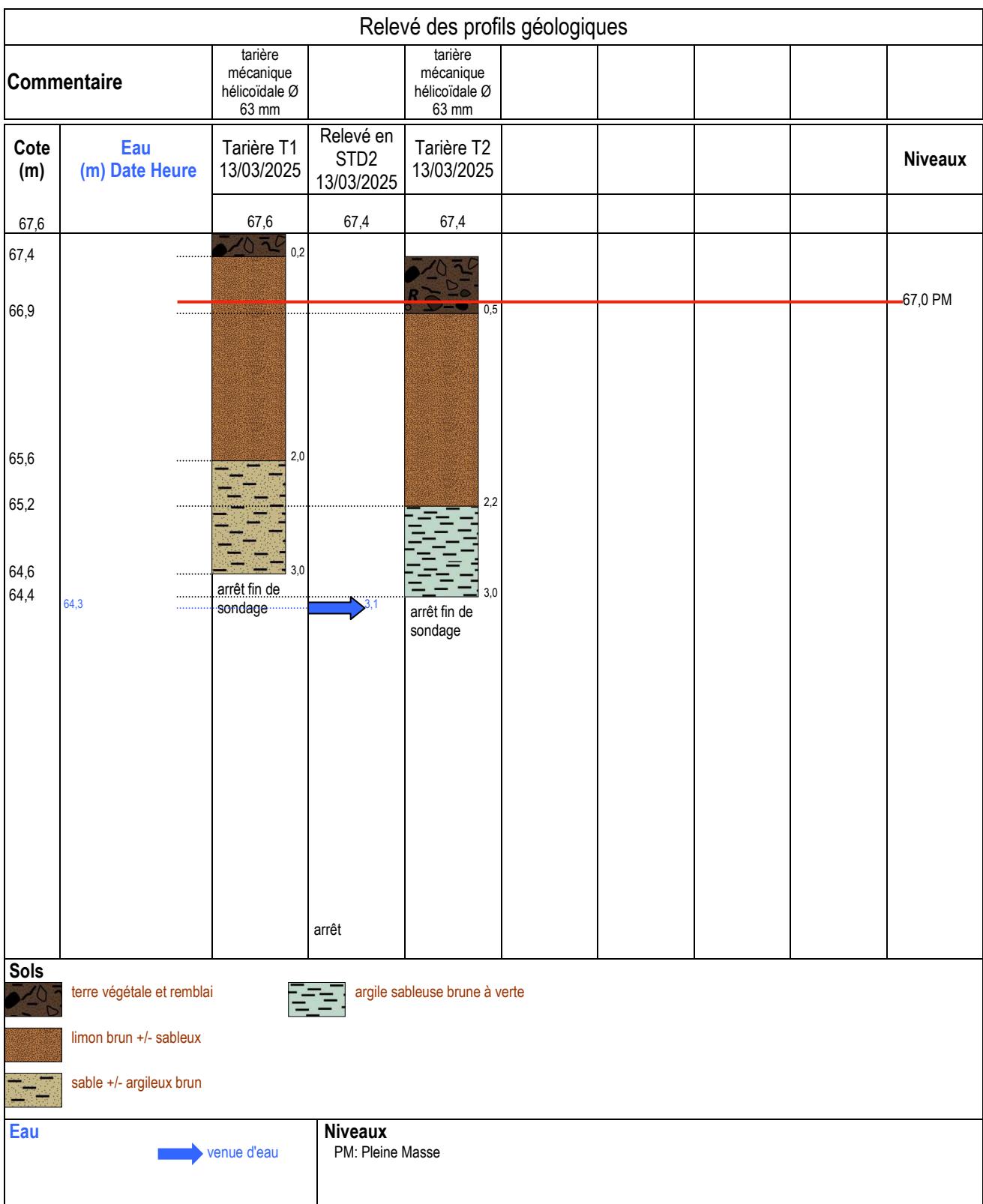
Sol : sable +/- argileux brun
vu en T1 de -2,0 m/TN à -3,0 m/TN



Sol : argile sableuse brune à verte
vu en T2 de -2,2 m/TN à -3,0 m/TN

Tarière T1		Relevé du profil géologique					13/03/2025
Commentaire		tarière mécanique hélicoïdale Ø 63 mm			Nivellement	67,6	Inclinaison°
Prof.(m)	Cote (m)	Figuré	Eau	Description	Singularity		
0,0	67,6		Heure du relevé		aperçu du sondage : STD1		
-0,2	67,4			terre végétale et remblai			
-2,0	65,6			limon brun +/- sableux			
-3,0	64,6			sable +/- argileux brun			
Commentaire		fin de sondage					

Tarière T2		Relevé du profil géologique					13/03/2025	
Commentaire		tarière mécanique hélicoïdale Ø 63 mm			Nivellement	67,4	Inclinaison°	
Prof.(m)	Cote (m)	Figuré	Eau	Heure du relevé	Description	Singularity		
0,0	67,4				terre végétale et remblai		40	70
-0,5	66,9				limon brun +/- sableux			
-2,2	65,2				argile sableuse brune à verte			
-3,0	64,4				arrêt fin de sondage			
Commentaire		arrêt fin de sondage						



7 SYNTHESE

7.1 SISMICITE

Le site étant classé en zone 1, la réglementation parasismique n'est pas applicable.

7.2 ZONE D'INFLUENCE GEOTECHNIQUE (ZIG)

La ZIG est dans les limites du site et interagit avec des réseaux connus, des existants à démolir, des existants conservés.

Projet accolé à l'existant K1 et au droit d'ouvrages enterrés à supprimer/combler : prévoir des reconnaissances précises de la géométrie des fondations existantes et des éléments en interaction avec le projet et transmettre les résultats à tous les intervenants pour adaptations des fondations du projet.

Ce qui est demandé :

- Travaux d'aménagement du site**

Dévoiement des réseaux existants de K1 au droit du projet avant le début des travaux. Purge de la cuve à fioul (L1), des parois du puits et des remblais associés, puis comblement.

7.3 TERRASSEMENT, SOUTENEMENT (PLEINE MASSE, PLATEFORME)

Ce qui est demandé :

- Prendre toutes les précautions nécessaires lors de la purge de la cuve et des terrassements notamment en limite de parcelle Ouest afin de ne pas déstabiliser K1 (pas de déchaussement en continu des fondations, soutènements provisoires, terrassement par passe...).
 - Privilégier des terrassements par temps sec (sols dégradables par l'eau et les engins).
 - Prévoir une plateforme pleine masse en légère pente (1 à 2 %) afin de favoriser l'écoulement gravitaire des eaux vers un exutoire autorisé.
 - Entreprise (engin préconisé) : pelle à chenilles
 - Maître d'Œuvre et Entreprise : voisinage / terrassement, évolution des talus et des fouilles dans le temps, fouille à proximité ou contre un ouvrage.
-
- Maître d'Œuvre, BET et Entreprise : reconnaissance et prise en compte de l'influence des ouvrages existants autour du projet : structure, géométrie des parties non visibles, nature et tenue des sols, présence de drains ou de réseaux ; désolidarisation des ouvrages, dispositions constructives vis à vis des terrassements, des surcharges et des tassements.



7.4 HYDROGEOLOGIE ET DRAINAGE

L'étude réalisée est ponctuelle et d'une représentativité limitée par les informations portées à notre connaissance et à la période de réalisation. Elle ne permet pas de se prononcer avec précision sur la présence de l'eau (origine, position, débit, périodicité). Cet aspect s'il conditionne la conception du projet devra faire l'objet d'une étude spécifique.

La conception des drainages s'ils sont nécessaires, revient à la maîtrise d'œuvre et pourra faire l'objet d'une mission spécifique (G2 PRO). Dans tous les cas, ils seront réalisés conformément au DTU 20.1.

Contexte hydrogéologique : plaine avec nappe phréatique

Ce contexte apparaît a priori défavorable.

Présence d'eau sur le site : relevée dans certains sondages le jour de l'intervention (voir tableau).

Ordre de grandeur des perméabilités des sols rencontrés sur le site.

(valeurs indicatives variables en fonction de la teneur en eau)

Ces données ne pourront pas être utilisées dans le cadre de la définition (type et dimensionnement) des dispositifs de traitement des eaux usées ou pluviales. Si nécessaire, prévoir une étude spécifique

Perméabilité (K)	mm/h	15	30	50	200	> 500
	m/s	$4,1 \cdot 10^{-6}$	$8,3 \cdot 10^{-6}$	$1,4 \cdot 10^{-5}$	$5,5 \cdot 10^{-5}$	$> 1,4 \cdot 10^{-4}$
Sols types	argileux	limoneux	sablonneux	sableux	graveleux	
Capacité de traitement Eaux Usées	nulle	faible	favorable	favorable	défavorable	
Capacité d'infiltration Eaux Pluviales	nulle	mauvaise	faible	favorable	très favorable	
limon brun +/- sableux						
sable +/- argileux brun						
argile sableuse brune à verte						

Gestion des eaux demandée :

Collecte

- **Objectif :** collecte des eaux superficielles et à profondeurs variables et protection des sols support de fondation
- **Principe :** prévoir un assainissement de la plateforme avant travaux et de l'ouvrage
- **Description :** drainage périphérique

Evacuation des eaux

- Infiltration sur la parcelle : la réalisation et le dimensionnement des ouvrages d'infiltration (puisard, puits perdus, tranchées...) devront faire l'objet d'une étude spécifique. En aucun cas ceux-ci pourront avoir une influence sur les sols de fondation ou aggraver des risques (retrait gonflement ; glissement...).

7.5 NIVEAU BAS

Le niveau bas prévu sur vide sanitaire pourra être conservé tel qu'envisagé.

7.6 FONDATIONS PROPOSEES

Type : Semelles filantes.

Voir également la rigidification en adaptation de la structure.

Protection des fondations par un bétonnage immédiat à l'ouverture des fouilles (cf. DTU 13.1).

Règle des 3H/2V à respecter entre fondations voisines (cf. DTU 13.1).

Capacités portantes : $qa = 0,08 \text{ MPa (ELS)}$ $q = 0,12 \text{ MPa (ELU)}$

qa représente la pression verticale maximale en service sur les fondations ($\times 100$ pour une valeur en T/m^2)

- Etude structure impérative afin de valider la solution proposée et d'adapter les fondations en interaction avec les existants et les ouvrages à purger/combler.

Valeurs de résistance mécanique déduites des essais sur site :

Résistance statique $qc = 0,8 \text{ MPa}$ (NFP 94-113)

Sol d'ancre : limon brun +/- sableux

- prévenir ARMASOL en cas de rencontre de sol différent
- rattaché à 'Produits limono-sableux, de remaniements surtout éoliens.'
- attention sol dégradable par l'eau ou les engins : perte des caractéristiques mécaniques
- prévoir : purge en cas de remblais ou sols remaniés par les démolitions, rattrapage avec gros béton.

Particularités à prendre en compte pour l'exécution :

- méthode d'exécution : tenue des fouilles aléatoire ou difficile en présence d'eau, ancrage délicat du fait de la tenue ou de la profondeur des fouilles

Profondeurs jusqu'à la base des fondations :

Le schéma est à adapter aux valeurs ci-dessous

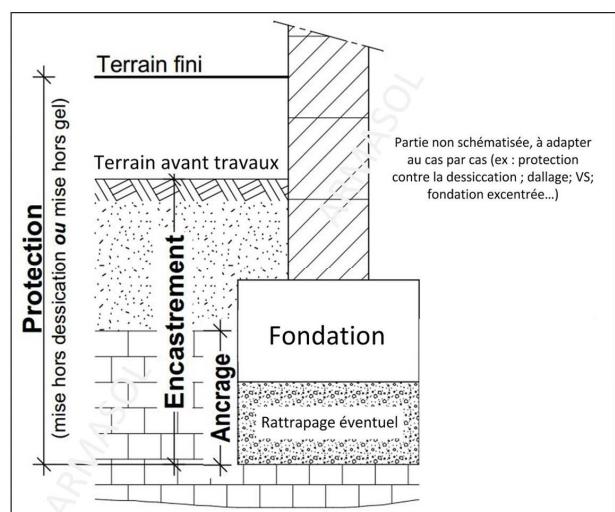
Encastrement : à partir de 1 m / terrain naturel avant travaux.

Approfondissements à prévoir au droit de la cuve à purger (profondeur non connue) et du puits (1,9 m de profondeur).

Ancre : 0,3 m.

Protection :

- hors gel (selon le département et l'altitude)



7.7 ADAPTATION(S) STRUCTURELLE(S) :

Ce qui est demandé :

- **Forte rigidification de la structure en privilégiant la partie basse**
- Les fondations réalisées en limite de propriété ou contre une fondation existante ou à créer, devront être excentrées (dimensionnement, armatures, mise en œuvre spécifique).

Contraintes géotechniques et environnementales :

Préconisations générales

Conception

Important :

**Utiliser du drain routier,
drainage agricole interdit.**

Drain « routier »
Crépines dirigées vers le haut



Fond plat étanche

Drain « agricole »
crépine tout le tour



- Les drainages seront réalisés conformément au DTU 20.1 : ils seront mis en œuvre dans les sols peu à pas perméables avec la possibilité de rejeter l'eau vers un exutoire éloigné des fondations. Extraits NF DTU 20.1 : « il appartient au maître d'œuvre de se faire préciser par le maître de l'ouvrage les exigences relatives aux conditions d'utilisation locaux. Drainer chaque fois que le bâtiment est fondé sur une couche peu perméable ... évacuer d'une manière efficace les eaux collectées »

- Maître d'Œuvre : vérifier que le planning prévisionnel est compatible avec le phasage de la réalisation (préparation, saison au moment des travaux)

Exécution

- Maître d'Œuvre : vérifier que ce document est bien transmis aux intervenants concernés et qu'il est appliqué.
- Valider la conformité du planning des travaux avec les conditions du chantier (voir en conclusion).
- Prévoir des moyens en réserve en cas de décalage à une période défavorable.

Maintenance

- Maître de l'ouvrage : veiller à la maintenance des ouvrages géotechniques (ex.: les drains périphériques, les soutènements, les protections périphériques contre le retrait et le gonflement des argiles)

8 CONCLUSION

	FACTEURS FAVORABLES	FACTEURS DÉFAVORABLES
Projet	<ul style="list-style-type: none">• structure : prévu sur vide sanitaire	<ul style="list-style-type: none">• implantation : contre un existant
Site		<ul style="list-style-type: none">• environnement : cuve à fioul et puits au droit des futures fondations
Sol	<ul style="list-style-type: none">• homogène : en nature en tête	<ul style="list-style-type: none">• eau détectée : à partir de 3,1 m de profondeur le jour de l'intervention

Conclusion

Pour cette étude, l'avis géotechnique est positif sous réserve de traiter les risques identifiés.

Mise en oeuvre par conditions météorologiques favorables (par temps sec persistant).

Les facteurs défavorables identifiés ci-dessus devront faire l'objet d'une vigilance particulière et d'une adaptation du projet pour en limiter les conséquences.

La reconnaissance de la géométrie des fondations de l'existant ainsi que des éléments à purger (cuve à fioul et puits) devra être réalisée afin de déterminer les profondeurs des éléments en interaction avec le projet.

Une étude par un BET Structure est impérative pour valider la solution proposée et déterminer les adaptations avec les existants/ouvrages à purger. En fonction de la profondeur de ces éléments, une solution en fondation profonde pourrait par ailleurs s'avérer nécessaire.

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique.



9 ANNEXES

Méthode ARMASOL

La méthode Armasol est basée sur la recherche et le traitement de l'hétérogénéité des sols, à l'origine des tassements différentiels. Les conséquences sont plus graves pour des ouvrages complexes ou sensibles.

Pour toutes les constructions, et plus spécialement lorsque les descentes de charges sont peu importantes, des solutions de fondations superficielles sont avant tout recherchées. Elles nécessitent souvent d'associer une rigidification de la structure à des protections périphériques (en particulier contre les variations hydriques).

Dans certains cas ou pour s'affranchir des aléas liés à l'exécution ou aux risques naturels (ex : argiles, eau...) des fondations profondes seront ou pourront être proposées. Elles feront appel à des techniques et des études spécifiques et seront mises en œuvre par des Entreprises spécialisées.

Limites et utilisation de ce document

Toute utilisation ou interprétation partielle de ce document, omission des sources de renseignement citées, ou non-respect de la réglementation en vigueur et des règles de l'Art constitue une contrefaçon. Cette contrefaçon engage uniquement la responsabilité de son auteur, et elle est susceptible de porter atteinte à la fiabilité de la construction et d'aboutir à un sinistre. Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. [Article L122-4.](#)

Missions géotechniques

Le projet doit former un ensemble cohérent entre la construction et la prise en compte des risques naturels ou artificiels. Pour un fonctionnement fiable et pérenne de cet ensemble le projet doit être conçu en concertation entre la maîtrise d'œuvre (assurée en fonction des cas par le Constructeur, l'architecte, l'Entreprise...), l'ingénierie géotechnique et structure ainsi que les Entreprises.

Au stade actuel du projet, le document propose la solution qui semble être la plus adaptée. En fonction de l'évolution du projet, cette solution pourra devenir inadaptée (rapport caduc et non valable) et devra faire l'objet d'un réexamen (ex : changements d'implantation, de forme, de niveaux, de terrassements...).

Comme le prévoit la norme sur les missions géotechniques, la mission G2 AVP seule ne permet pas d'amener le projet à l'exécution.

Les missions géotechniques visent à identifier, évaluer, traiter les aléas liés à la conception, la réalisation, l'exécution et la maintenance de l'ouvrage.

Nous rappelons que : « le sous-sol est par sa nature même le domaine privilégié des incertitudes parce qu'il n'est pas visible, parce qu'il est hétérogène et que les risques géotechniques

associés sont parfois difficiles à identifier avant leur survenance.» (Extrait de la norme NFP 94-500 version 2013).

Tout élément nouveau ainsi que tout incident important survenu en cours de travaux engendrant un risque vis-à vis de l'ouvrage sera impérativement signalé à ARMASOL afin d'être évalué, réduit ou annulé par des mesures appropriées. Cette méthodologie est conforme à la norme NFP94-500 et sera mise en œuvre en cas de découverte d'éléments nouveaux identifiés lors de reconnaissances complémentaires ou lors de l'exécution des fouilles et n'ayant pu être détecté lors des investigations géotechniques (exemple : cavité, hétérogénéité localisée, faille, remblais anciens ou récents, venue d'eau,...).

Cette méthodologie sera également appliquée en cas de risque lié à une exécution non conforme des travaux (exemple : fouilles non curées, phasage des terrassements non respecté, absence de prise en compte des avoisinants et des éléments de la ZIG, ...).

Tout élément non communiqué à FIMUREX concernant la survenance d'un aléa géologique en cours de chantier ne saurait lui être opposable. *Le contrôle du déroulement des travaux de construction et de la qualité de la réalisation s'appuie sur les opérations suivantes, lorsqu'elles sont pertinentes :*

- vérifier la validité des hypothèses de calcul
- identifier les différences entre l'état réel du terrain et les hypothèses de calcul ;
- vérifier la conformité des travaux au projet.

Références documentaires (liste non exhaustive)

Normes

- NF-P 94-500 : Missions géotechniques types
- NF-P 94-115 : Sondage au pénétromètre type B
- NF-P 11-300 : Classification des sols
- NF-P 11-211 : Fondations superficielles
- NF-P 11-711 : Calcul des fondations superficielles
- Eurocode 7 : Calcul géotechnique, règles générales

Sites internet

- www.infoterre.brgm.fr
- www.geoportail.fr
- www.inondationsnappes.fr
- www.prim.net
- www.argiles.fr
- www.cavites.fr

Données locales

- DDRM : dossier départemental des risques majeurs
- DCS : dossier communal synthétique des risques majeurs
- DICRIM : document d'information communal sur les risques majeurs
- PPR : plan de prévention des risques
- PLU : plan local d'urbanisme.

Complément d'informations et de préconisations

Correspondant à chaque partie

Chapitre 5 Données géologiques issues du BRGM

La classification des sols argileux, leur susceptibilité et leur aléa sont définis par le B.R.G.M. avec trois critères principaux : lithologie, minéralogie de la phase argileuse, comportement géotechnique en laboratoire.

Ceci a conduit le B.R.G.M. à éditer les cartes et les rapports départementaux accessibles au public sur le site www.argiles.fr.

Chapitre 5 Risques naturels

Important : cette partie traite uniquement des risques naturels. Elle ne correspond pas au formulaire* de l'état des risques naturels et technologiques (* disponible sur le site www.prim.net).

Les données de ce paragraphe sont mises à jour à partir des documents et bases de données élaborés principalement par le MEEDDAT www.developpement-durable.gouv.fr et le BRGM www.brgm.fr.

Ces sources sont enrichies quotidiennement pour certaines d'entre elles, une mise à jour est à effectuer régulièrement. Les données sont un résumé de ces sources qu'elles ne remplacent pas : l'objectif dans ce document est de participer à l'information préventive sur les risques naturels au droit du site et dans son environnement.

Synthèse pour la commune de données récentes extraites de la base GASPAR du MEEDDAT

Des informations règlementaires sont également contenues dans les documents suivants :

- Initiés par le Préfet : **D.D.R.M.** (Dossier Départemental des Risques Majeurs) **édition du 20/05/1996** et **D.C.S.** (Dossier Communal Synthétique des risques majeurs)
- Initié par le Maire : **D.I.C.R.I.M** (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs)
- Initiés par le Préfet : **P.P.R.** (Plan de Prévention des Risques, anc. P.E.R., R111.3, PSS, PZI...).

Le B.R.G.M. demande de préciser que les cartes d'aléa sont destinées à servir de support pour des actions de prévention et qu'elles n'ont pas pour objet d'attester la présence ou l'absence de sol argileux au droit d'une parcelle. Leur échelle de précision et donc de validité est celle des données de base utilisées (à savoir, pour l'essentiel, les cartes géologiques éditées à l'échelle 1/50000) : elles donnent une indication sur la nature des formations argileuses affleurant dans le secteur de la parcelle considérée mais en aucun cas la nature lithologique exacte des terrains rencontrés au droit de cette parcelle.

Chapitre 7 Conception de la structure

Les caractéristiques de l'ouvrage prévu seront comparées par le maître d'œuvre et le BET Structure à ce qui est demandé dans ce document. Si nécessaire des modifications seront apportées. Une structure est plus ou moins rigide (forme, conception, armatures...). Par exemple, un ouvrage de forme simple sur vide sanitaire en zone sismique est par nature rigide. Cette partie sera à préciser en mission G2 avec le géotechnicien en fonction des choix constructifs.

Chapitre 7 Préconisations complémentaires

Elles complètent l'avis et la conclusion détaillée en 4.1. Le contenu est amené à être complété et détaillé au fur et à mesure de l'enchaînement des missions géotechniques. Elles ne se substituent pas aux règles de construction en vigueur et aux dispositions constructives, instructions et exigences revendiquées par chaque corps de métier dans son domaine de compétences et de responsabilité : BET, terrassement, drainage, maçonnerie et gros œuvre, etc.

Chapitre 5 Données sur l'eau

Note importante : cette synthèse a pour objectif de regrouper les données sur l'eau susceptibles d'avoir une influence pour le projet. Elle est établie à l'issue d'une étude très courte dans le temps. Certaines données relatives au passé du site ne sont pas vérifiables, d'autres ne sont plus connues de mémoire d'homme. Des ouvrages de protection, d'aménagement et des travaux sont réalisés ou disparaissent dans le temps : tout organisme et toute personne qui a connaissance d'une information non rapportée dans ce document doit en informer le Maître de l'ouvrage ou son Maître d'Œuvre.



Présentation des missions d'ingénierie géotechnique

NF P 94 500 novembre 2013 (extraits)

Tout site peut générer des incertitudes et risques géotechniques pouvant compromettre la réalisation d'un projet d'aménagement de site ou de construction d'ouvrage.

Les études géotechniques répondent à la nécessité d'identifier les incertitudes et risques induits et en réduire ainsi les impacts sur le projet ou les avoisinants par application, en phase conception, de mesures préventives et en phase réalisation, de dispositions correctives prédefinies. Au fil des années, plusieurs facteurs ont évolué défavorablement :

- les terrains encore disponibles sont souvent de qualité géotechnique médiocre ;
- la complexité des projets augmente. Les nouvelles méthodes d'exécution sont souvent sophistiquées et s'adaptent mal aux incertitudes et risques géotechniques ;
- l'environnement et/ou le voisinage est de plus en plus sensible à toute perturbation. Ce constat justifie l'intervention de nombreux spécialistes, d'où des problèmes d'interfaces plus nombreux et une coordination difficile.

Devant cette complexité croissante des projets et des risques associés, une connaissance approfondie du sous-sol est requise. Or, le sous-sol est par nature le domaine privilégié des incertitudes parce qu'il n'est pas visible, parce qu'il est hétérogène et que les risques géotechniques associés sont parfois difficiles à identifier avant leur survenance.

La connaissance du contexte géologique et géotechnique du site et la prévision du comportement de l'ouvrage projeté (interaction sol-structure), tant en phase de réalisation que pendant sa durée de vie, sont donc primordiaux pour assurer une bonne maîtrise des risques géotechniques inhérents à tout projet.

La gestion des risques géotechniques est indispensable pour fiabiliser le délai de réalisation, le coût final et la qualité de l'ouvrage, en toute sécurité et à la satisfaction du voisinage : elle doit être permanente (mise à jour au fur et à mesure du déroulement des phases de conception et de réalisation du projet) et comporter les trois volets habituels pour toute gestion efficace des risques : identification, évaluation, traitement.

L'expérience montre que tout investissement fait par le maître d'ouvrage en phase de conception permet une meilleure maîtrise des risques et des coûts liés au site et aux sols, comme le montre par exemple, l'approche quantitative faite pour les ouvrages souterrains.

Classification des missions types d'ingénierie géotechnique

L'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étapes 1 à 3) doit suivre les étapes de conception et de réalisation de tout projet pour contribuer à la maîtrise des risques géotechniques. Le maître d'ouvrage ou son mandataire doit faire réaliser successivement chacune de ces missions par une ingénierie géotechnique. Chaque mission s'appuie sur des données géotechniques adaptées issues d'investigations géotechniques appropriées.

ÉTAPE 1 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES PREALABLES (G1)

Ces missions excluent toute approche des quantités, délais et coûts d'exécution des ouvrages géotechniques qui entre dans le cadre d'une mission d'étude géotechnique de conception (étape 2). Elles sont à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire. Elles comprennent deux phases :

Phase ETUDE DE SITE (G1ES)

Réalisée en amont d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS, elle permet une première identification des risques géotechniques d'un site :

- Faire une enquête documentaire sur le cadre géotechnique du site et l'existence d'avoisinants avec visite du site et des alentours.
- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser, en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant un modèle géologique préliminaire, les principales caractéristiques géotechniques et une première identification des risques géotechniques majeurs.

Phase PRINCIPES GENERAUX DE CONSTRUCTION (G1 PGC)

Réalisée au stade d'une étude préliminaire, d'esquisse ou d'APS elle permet de réduire les conséquences des risques géotechniques majeurs identifiés. Elle s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées :

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser, en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à ce stade de l'étude (première approche de la ZIG, horizons porteurs potentiels) ainsi que certains principes généraux de construction envisageables (notamment fondations, terrassements, ouvrages enterrés, amélioration de sols).

ÉTAPE 2 : ÉTUDES GÉOTECHNIQUES DE CONCEPTION (G2)

Elles permettent l'élaboration des projets des ouvrages géotechniques et réduisent les conséquences des risques géologiques importants identifiés. Elles sont à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et sont réalisées en étroite collaboration avec la maîtrise d'œuvre. Elles comprennent trois phases :

Phase Avant-Projet (G2 AVP)

Elle est réalisée au stade de l'avant-projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie sur des données géotechniques adaptées :

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser, en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.

Fournir un rapport donnant les hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade de l'avant-projet, les principes de construction envisageables (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions générales vis-à-vis des nappes et des avoisinants), une ébauche dimensionnelle par type d'ouvrage géotechnique et la pertinence d'application de la méthode observationnelle pour une meilleure maîtrise des risques géotechniques.

Phase Projet (G2 PRO)

Elle est réalisée au stade du projet de la maîtrise d'œuvre et s'appuie obligatoirement sur des données géotechniques adaptées. Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser, en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.

Fournir un dossier de synthèse des hypothèses géotechniques à prendre en compte au stade du projet (valeurs caractéristiques des paramètres géotechniques en particulier), des notes techniques donnant les choix constructifs des ouvrages géotechniques (terrassements, soutènements, pentes et talus, fondations, assises des dallages et voiries, améliorations de sols, dispositions vis-à-vis des nappes et des avoisinants), des notes de calcul de dimensionnement, un avis sur les valeurs seuils et une approche des quantités.

Phase DCE / ACT (G2 DCE/ACT)

Elle est réalisée pour finaliser le Dossier de Consultation des Entreprises et assister le maître d'ouvrage pour l'établissement des Contrats de Travaux avec le ou les entrepreneurs retenus pour les ouvrages géotechniques :

- Établir ou participer à la rédaction des documents techniques nécessaires et suffisants à la consultation des entreprises pour leurs études de réalisation des ouvrages géotechniques (dossier de la phase Projet avec plans, notices techniques, cahier des charges particulières, cadre de bordereau des prix et d'estimatif, planning prévisionnel)
- Assister éventuellement le maître d'ouvrage pour la sélection des entreprises, analyser les offres techniques, participer à la finalisation des pièces techniques des contrats de travaux.

ÉTAPE 3 : ETUDES GEOTECHNIQUES DE REALISATION (G3 et G4, distinctes et simultanées)

ÉTUDE ET SUIVI GÉOTECHNIQUES D'EXÉCUTION (G3)

Cette mission permet de réduire les risques géotechniques résiduels par la mise en œuvre à temps de mesures correctives d'adaptation ou d'optimisation. Elle est confiée à l'entrepreneur sauf disposition contractuelle contraire, sur la base de la phase G2 DCE/ACT. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Étude

- Définir un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser, en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier dans le détail les ouvrages géotechniques : notamment établissement d'une note d'hypothèses géotechniques sur la base des données fournies par le contrat de travaux ainsi que des résultats des éventuelles investigations complémentaires, définition et dimensionnement (calculs justificatifs) des ouvrages géotechniques, méthodes et conditions d'exécution (phasages généraux, suivis, auscultations et contrôles à prévoir, valeurs seuils, dispositions constructives complémentaires éventuelles).
- Élaborer le dossier géotechnique d'exécution des ouvrages géotechniques provisoires et définitifs : plans d'exécution, de phasage et de suivi.

Phase Suivi

- Suivre en continu les auscultations et l'exécution des ouvrages géotechniques, appliquer si nécessaire des dispositions constructives prédéfinies en phase Étude.
- Vérifier les données géotechniques par relevés lors des travaux et par un programme d'investigations géotechniques complémentaire si nécessaire (le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats).
- Etablir la prestation géotechnique du dossier des ouvrages exécutés (DOE) et fournir les documents nécessaires à l'établissement du dossier d'interventions ultérieures sur l'ouvrage (DIUO).

SUPERVISION GÉOTECHNIQUE D'EXÉCUTION (G4)

Cette mission permet de vérifier la conformité des hypothèses géotechniques prises en compte dans la mission d'étude et suivi géotechniques d'exécution. Elle est à la charge du maître d'ouvrage ou son mandataire et est réalisée en collaboration avec la maîtrise d'œuvre ou intégrée à cette dernière. Elle comprend deux phases interactives :

Phase Supervision de l'étude d'exécution

Donner un avis sur la pertinence des hypothèses géotechniques de l'étude géotechnique d'exécution, des dimensionnements et méthodes d'exécution, des adaptations ou optimisations des ouvrages géotechniques proposées par l'entrepreneur, du plan de contrôle, du programme d'auscultation et des valeurs seuils.

Phase Supervision du suivi d'exécution

- Par interventions ponctuelles sur le chantier, donner un avis sur la pertinence du contexte géotechnique tel qu'observé par l'entrepreneur (G3), du comportement tel qu'observé par l'entrepreneur de l'ouvrage et des avoisinants concernés (G3), de l'adaptation ou de l'optimisation de l'ouvrage géotechnique proposée par l'entrepreneur (G3).
- Donner un avis sur la prestation géotechnique du DOE et sur les documents fournis pour le DIUO.

DIAGNOSTIC GÉOTECHNIQUE (G5)

Pendant le déroulement d'un projet ou au cours de la vie d'un ouvrage, il peut être nécessaire de procéder, de façon strictement limitative, à l'étude d'un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques, dans le cadre d'une mission ponctuelle. Ce diagnostic géotechnique précise l'influence de cet ou ces éléments géotechniques sur les risques géotechniques identifiés ainsi que leurs conséquences possibles pour le projet ou l'ouvrage existant :

- Définir, après enquête documentaire, un programme d'investigations géotechniques spécifique, le réaliser ou en assurer le suivi technique, en exploiter les résultats.
- Étudier un ou plusieurs éléments géotechniques spécifiques (par exemple soutènement, causes géotechniques d'un désordre) dans le cadre de ce diagnostic, mais sans aucune implication dans la globalité du projet ou dans l'étude de l'état général de l'ouvrage existant.

Si ce diagnostic conduit à modifier une partie du projet ou à réaliser des travaux sur l'ouvrage existant, des études géotechniques de conception et/ou d'exécution ainsi qu'un suivi et une supervision géotechniques seront réalisés ultérieurement, conformément à l'enchaînement des missions d'ingénierie géotechnique (étape 2 et/ou 3).

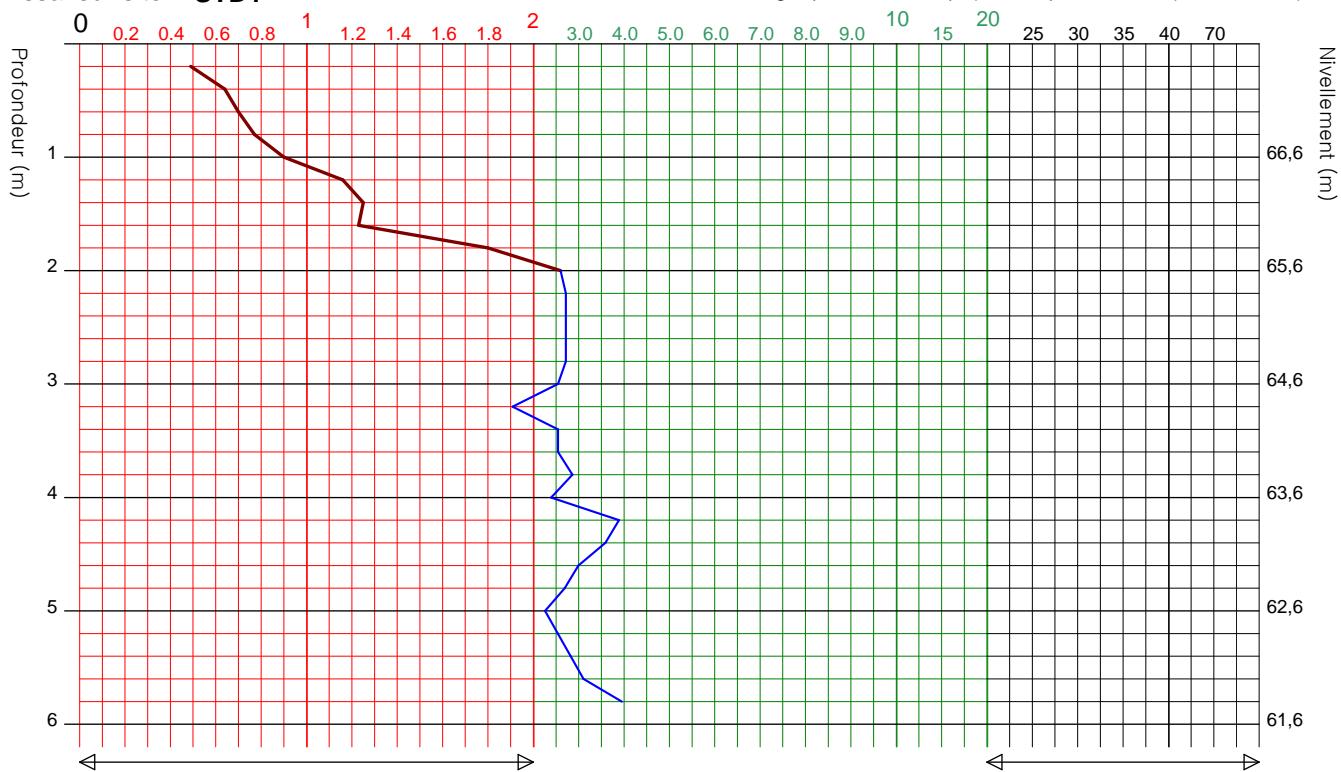
Enchaînement des missions G1 à G4	Phases de la maîtrise d'œuvre	Mission d'ingénierie géotechnique (GN) et Phase de la mission	Objectifs à atteindre pour les ouvrages géotechniques	Niveau de management des risques géotechniques attendu	Prestations d'investigations géotechniques à réaliser
Étape 1 : Étude géotechnique préalable (G1)		Étude géotechnique préalable (G1) Phase Étude de Site (ES)	Spécificités géotechniques du site	Première identification des risques présentés par le site	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
	Étude préliminaire, esquisse, APS	Étude géotechnique préalable (G1) Phase Principes Généraux de Construction (PGC)	Première adaptation des futurs ouvrages aux spécificités du site	Première identification des risques pour les futurs ouvrages	Fonction des données existantes et de la complexité géotechnique
Étape 2 : Étude géotechnique de conception (G2)	APD/AVP	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Avant-projet (AVP)	Définition et comparaison des solutions envisageables pour le projet	Mesures préventives pour la réduction des risques identifiés, mesures correctives pour les risques résiduels avec détection au plus tôt de leur survenance	Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	PRO	Étude géotechnique de conception (G2) Phase Projet (PRO)	Conception et justifications du projet		Fonction du site et de la complexité du projet (choix constructifs)
	DCE/ACT	Étude géotechnique de conception (G2) Phase DCE / ACT	Consultation sur le projet de base / Choix de l'entreprise et mise au point du contrat de travaux		
Étape 3 : Études géotechniques de réalisation (G3/G4)		À la charge de l'entreprise	À la charge du maître d'ouvrage		
	EXE/VISA	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Étude (en interaction avec la phase Suivi)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision de l'étude géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision du suivi)	Étude d'exécution conforme aux exigences du projet, avec maîtrise de la qualité, du délai et du coût	Identification des risques résiduels, mesures correctives, contrôle du management des risques résiduels (réalité des actions, vigilance, mémorisation, capitalisation des retours d'expérience)
	DET/AOR	Étude et suivi géotechniques d'exécution (G3) Phase Suivi (en interaction avec la phase Étude)	Supervision géotechnique d'exécution (G4) Phase Supervision du suivi géotechnique d'exécution (en interaction avec la phase Supervision de l'étude)	Exécution des travaux en toute sécurité et en conformité avec les attentes du maître d'ouvrage	Fonction du contexte géotechnique observé et du comportement de l'ouvrage et des avoisinants en cours de travaux À toute étape
À toute étape d'un projet ou sur un ouvrage existant	Diagnostic	Diagnostic géotechnique (G5)	Influence d'un élément géotechnique spécifique sur le projet ou sur l'ouvrage existant	Influence de cet élément géotechnique sur les risques géotechniques identifiés	Fonction de l'élément géotechnique étudié



Date: 13/03/2025 Machine : LX1 STATO DYNAMIQUE V2 Nivellement: 67,6
 Norme NF 94-113 Norme dynamique NF 22476-2:2005

Essai sur site : STD1

Trait rouge qc - Trait bleu qd (DPM, épais:DPSH-B) Résistance(MPa)



Date: 13/03/2025 Machine : LX1 STATO DYNAMIQUE V2 Nivellement: 67,4
 Norme NF 94-113 Norme dynamique NF 22476-2:2005

Essai sur site : STD2

Trait rouge qc - Trait bleu qd (DPM, épais:DPSH-B) Résistance(MPa)

